

# Préparation au Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

En Alternance

Le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) est un diplôme national créé par le décret n° 2006-1706 du 26/12/2006 dans le cadre de la réforme du cursus des études de l'expertise comptable (passage au système LMD).

Il donne le grade de Master et confère 120 ECTS (Crédits Européens). Il correspond à la deuxième étape du cursus rénové de l'expertise comptable (voir schéma P. 16).

Le Centre de Préparation à l'Expertise Comptable dispense en 2 ans un enseignement permettant de se présenter aux différentes épreuves du DSCG. Les épreuves du DSCG (Diplôme National) sont organisées par le Rectorat de l'Académie d'inscription. Elles ont lieu en octobre.

## Admission

Sont admis à se présenter aux épreuves du DSCG les candidats titulaires :

- du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion),
- du DECF (Diplôme d'Études Comptables et Financières),
- d'un Master ou d'un diplôme confirmant le grade de Master.

Il est à noter que certains Masters offrent la dispense de certaines épreuves du DSCG et notamment le Master «Comptabilité Contrôle Audit».

Peuvent donc s'inscrire à la préparation les candidats susceptibles de remplir les conditions requises lors de leur inscription officielle à l'examen d'État du DSCG (inscriptions prévues en avril/mai).

## Débouchés professionnels

Les titulaires du DSCG peuvent effectuer le stage d'expertise comptable. (Les titulaires d'au moins 4 UE peuvent commencer ce stage sous conditions).

- Le caractère professionnalisant des enseignements dispensés permet également aux titulaires du DSCG de rechercher un emploi à un niveau d'encadrement dans le secteur privé (services comptables et financiers des entreprises, cabinets d'expertise comptable, ...) ou se présenter à un concours de catégorie A de la fonction publique.

## Poursuites d'études

Diplôme d'Expert Comptable (DEC) après un stage professionnel rémunéré de 3 ans.



## Programme

L'enseignement se déroule sur deux années et représente environ 1 000 heures de cours découpées en sept épreuves.

Un stage de douze semaines, assorti d'un rapport écrit, est intégré à la formation (Ep.7).

Épreuves enseignées :

- Ep. 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale
- Ep. 2 - Finance
- Ep. 3 - Management et contrôle de gestion
- Ep. 4 - Comptabilité et audit
- Ep. 5 - Management des systèmes d'information
- Ep. 6 - Épreuve orale d'économie
- Ep. 7 - Relations professionnelles

NB : Les étudiants peuvent s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année ou, selon les dispenses dont ils disposent, directement en 2<sup>ème</sup> année.

La préparation est ouverte en formation initiale, et également en alternance en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation sur les deux années.

## Les dates

Début des cours

Novembre

Journée portes ouvertes de l'IUT 2

Samedi 2 février 2019

Candidatures

Les dates et modalités sont précisées sur notre site web

[www.iut2.univ-grenoble-alpes.fr](http://www.iut2.univ-grenoble-alpes.fr)